Tutorat et Mentorat, savoir former autrement

PAR BELMIRA LECOMTE

www.artmonie-impuls.com

TUTORAT et MENTORAT

Transmission de savoirs au service de la performance

Dans un monde en quête de sens et de performance, le mentorat et le tutorat sont des leviers puissants de développements de compétences (hard skills et soft skills). Bien plus que des méthodes d'apprentissage, ils incarnent des dynamiques humaines porteuses de confiance, de transmission et d'épanouissement. À travers des relations authentiques, ils favorisent l'émergence des talents, et renforcent la cohésion. En cela, c'est un puissant levier d'innovation, de cohésion intergénérationnelle et de transformation des organisations.

Ce e-book vous invite à explorer ces deux approches, à comprendre leurs différences, et à découvrir comment elles peuvent enrichir vos projets, vos équipes... et contribuer à une croissance durable de votre entreprise.

Copyright ART'MONIE IMPULS - Tous droits réservés - Diffusion et reproduction, même partielle, interdites. Octobre 2025

FORMEZ AVEC LE TUTORAT ET MENTORAT

L'apprentissage en entreprise peut se faire de différentes manières. La Formation externe ou Formation en Interne sont les plus connues et pratiquées. Nous connaissons tous le tutorat dans le cadre des contrats d'apprentissage ou d'alternance.

Mais le tutorat et le mentorat offrent bien d'autres opportunités d'apprentissage comme par exemple avec l'AFEST (voir numéro de septembre 2025), le tutorat inversé, le mentorat, etc

Nos experts vous accompagne dans la mise en place des différentes modalités d'apprentissage selon les exigences réglementaires. Cet accompagnement vous permet d'accèder aux différents financements que nous mobilisons pour vous.
Prenez le temps d'un échange en réservant **ICI** ou en appelant au 06 58 14 22 71 / 06 30 07 91 71

Copyright ART'MONIE IMPULS - Tous droits réservés - Diffusion et reproduction, même partielle, interdites. Octobre 2025

Les voies d'apprentissage

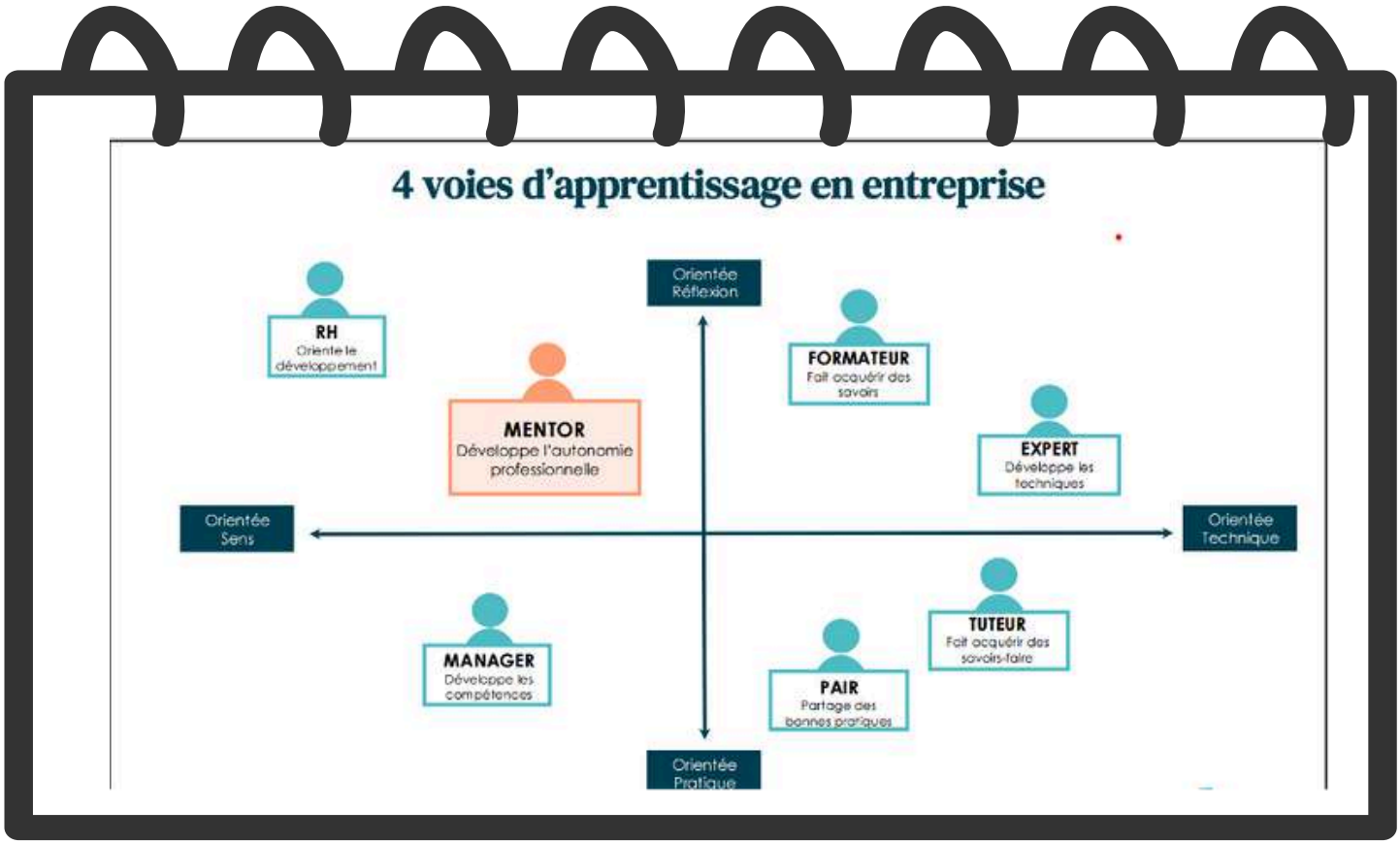

Copyright ART'MONIE IMPULS - Tous droits réservés - Diffusion et reproduction, même partielle, interdites. Octobre 2025

TUTORAT ET MENTORAT : QUELLES DIFFERENCES ?

	TUTORAT	MENTORAT
PRINCIPE	Accompagner l'intégration, la montée en compétences sur un poste ou une tâche	Favoriser le développement global, la prise de recul, le cheminement professionnel
FINALITE	Transfert de savoir-faire ou savoirs techniques liés à l'activité.	Accompagnement dans la réflexion, la posture, le parcours, les choix professionnels
BENEFICIAIRE	Nouvel arrivant, alternant, salarié en poste.	Collaborateur en développement, en transition, ou à potentiel évolutif.
DUREE	Souvent courte ou bornée dans le temps (intégration, période d'essai, projet spécifique)	Relation plus longue, parfois informelle ou évolutive dans le temps.
RELATION	Souvent hiérarchique ou fonctionnelle, basée sur l'expérience métier.	Relation volontaire, basée sur la confiance et l'écoute bienveillante.
CONTENU	Techniques, procédures, méthodes, « bonnes pratiques ».	Valeurs, vision, choix de carrière, posture professionnelle.
MODE DE TRANSMISSION	Direct, en situation de travail : montrer, faire faire, corriger, guider.	Indirect, par le récit, l'écoute, le questionnement, le partage d'expériences.
POSTURE DU TRANSMETTEUR	Formateur interne sur le terrain, référent technique.	Eclaireur, guide, facilitateur de la réflexion.

Art monie impuls®

01

Règle 1

LE TUTORAT

LES PRINCIPES DU TUTORAT

Le tutorat consiste à désigner un salarié expérimenté pour former individuellement (ou collectivement) un nouveau collaborateur ou un salarié en évolution, dans l'acquisition des compétences nécessaires à son poste.
Le tuteur transmet son expérience, ses savoir-faire, ses repères de qualité et, souvent en situation de travail.

LES CONDITIONS DE RÉUSSITE DU TUTORAT

1. **Volontariat et engagement** : le tutorat repose sur une démarche volontaire et motivée des deux parties, tuteur et tutoré.

2. **Objectifs clairs** : les objectifs sont définis ensemble (dirigeant ou RH + tuteur + tutoré), à savoir : les compétences à acquérir, le suivi (notamment feedback) et les indicateurs de progression et les modalités d'évaluation.

3. **Relation de confiance** : il est essentiel de créer un climat de confiance, propice à l'échange, à l'erreur et à l'apprentissage.

4. **Compétences du tuteur** : il doit maîtriser le sujet, être en capacité à vulgariser (compétences andragogiques), avoir une écoute active (compétence qui s'acquiert) et être capable d'adapter son accompagnement.
   Une **formation préalable** de tuteur ou formateur interne est vivement recommandée ou obligatoire si l'entreprise souhaite bénéficier de financements.

5. **Suivi régulier** : il est important de planifier des rencontres régulières adaptées au profil du tutoré, à la compléxité des compétences à acquérir, etc. Des points d'étapes sont également nécessaires pour ajuster le tutorat si besoin

6. **Reconnaissance du rôle de chacun** : le tutorat est un excellent levier de motivation pour le tuteur et pour le tutoré puisqu'il met en exergue la volonté de l'entreprise de valoriser les compétences.

7. **Cadre et volonté affichés de la direction** : un cadre structuré, des ressources adaptées, une coordination du dispositif, une politique de développement des compétences claire, facilitent la réussite .

Le tutorat inversé : un échange de compétences entre collaborateurs comme par exemple un collaborateur dit "sénior" forme un nouveau collaborateur dit "junior" qui possède des compétences nécessaires au collaborateur expérimenté.

Art monie impuls®

02

Règle 2

LE MENTORAT

LE PRINCIPE DU MENTORAT

Le mentorat repose sur une relation de confiance entre une personne expérimentée et une personne en développement. Le mentor partage son vécu, ses conseils et ses réflexions pour aider l'autre à progresser personnellement et professionnellement. C'est un accompagnement humain, basé sur l'écoute, le dialogue et la transmission de valeurs.

Le mentorat développe les savoirs-faire, les savoirs et surtout le savoir-être.
Il se rapproche, par certains aspects, d'un accompagnement par le coaching professionnel. Le mentor est une personne soit de l'entreprise, soit extérieur.

LES CONDITIONS DE RÉUSSITE DU MENTORAT

1. **Relation de confiance** : le lien entre mentor et mentoré doit être sincère, bienveillant et basé sur l'écoute active.

2. **Clarté des objectifs** : les attentes doivent être définies dès le départ pour orienter les échanges et mesurer les progrès.

3. **Engagement mutuel :** chacun doit être volontaire, disponible et impliqué dans la démarche.

4. **Complémentarité des profils** : le mentor doit avoir une expérience pertinente et le mentoré une volonté d'apprendre et d'évoluer.

5. **Cadre structuré** : un rythme régulier, des outils de suivi et parfois un accompagnement institutionnel renforcent l'efficacité.

6. **Feedback continu** : les retours permettent d'ajuster la relation, de valoriser les avancées et de renforcer la dynamique.

Art monie impuls®

02

Règle 2

LES CONDITIONS DE RÉUSSITE DU MENTORAT

Développer une culture de partage	Renforcer l'engagement et la fidélisation	Préparer les talents à des responsabilité futures	Reconnaitre et mobiliser l'expertise interne
Le mentorat encourage une dynamique interne fondée sur la confiance, l'écoute et l'entraide, ce qui renforce la cohésion interservices ou intergénérationnelle	Les mentors, reconnus pour leur expertise, et les mentorés, accompagnés dans leur évolution, se sentent valorisés, ce qui favorise leur implication durable dans l'entreprise.	Le mentorat peut être un levier pour identifier, accompagner et faire grandir les potentiels futurs leaders ou référents internes.	Le mentorat offre aux collaborateurs expérimentés un rôle actif et valorisant, en leur donnant l'opportunité de contribuer à la performance collective. Ce positionnement valorise leur parcours, renforce leur motivation et prolonge leur engagement dans l'entreprise.

Source - LPG CONSEIL

LES LEVIERS D'APPRENTISSAGE

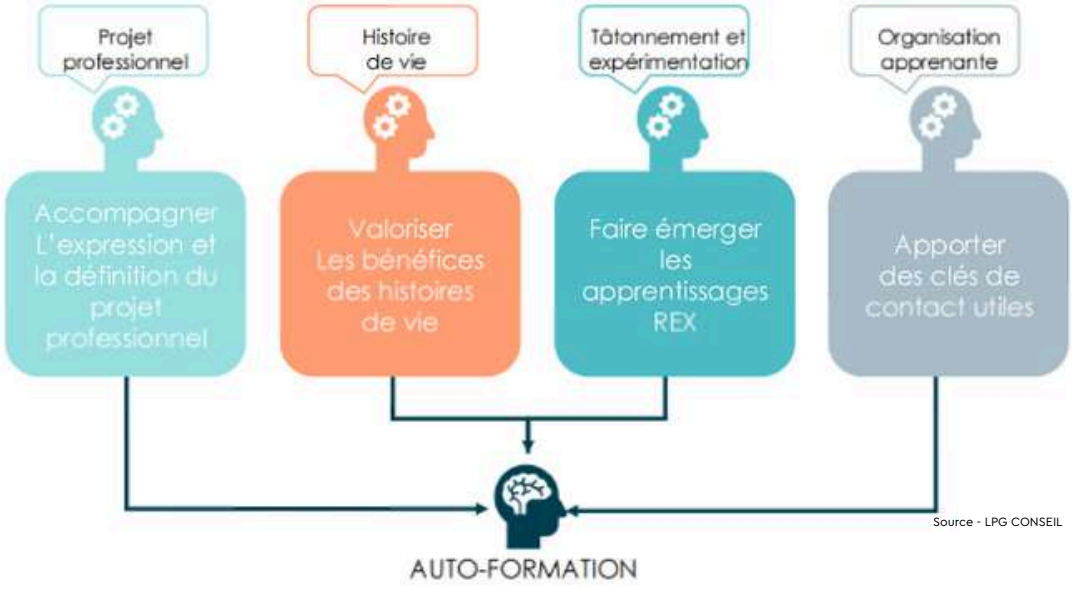

Source - LPG CONSEIL

EN RÉSUMÉ

	TUTORAT	MENTORAT
DUREE	Court terme	Moyen / Long terme
OBJECTIF	Apprentissage / Acquisition de compétences	Croissance globale / Croissance personnelle
RELATION	Andragogique	Inspirante et stratégique
ROLE DE L'ACCOMPAGNANT	Formateur	Professionnel inspirant / Coach

Art monie impuls®

POSEZ VOS QUESTIONS A NOS EXPERTS

30 MINUTES DE CONSEIL OFFERT
JUSQU'AU 31 OCTOBRE 2025

PRENDRE RENDEZ-VOUS

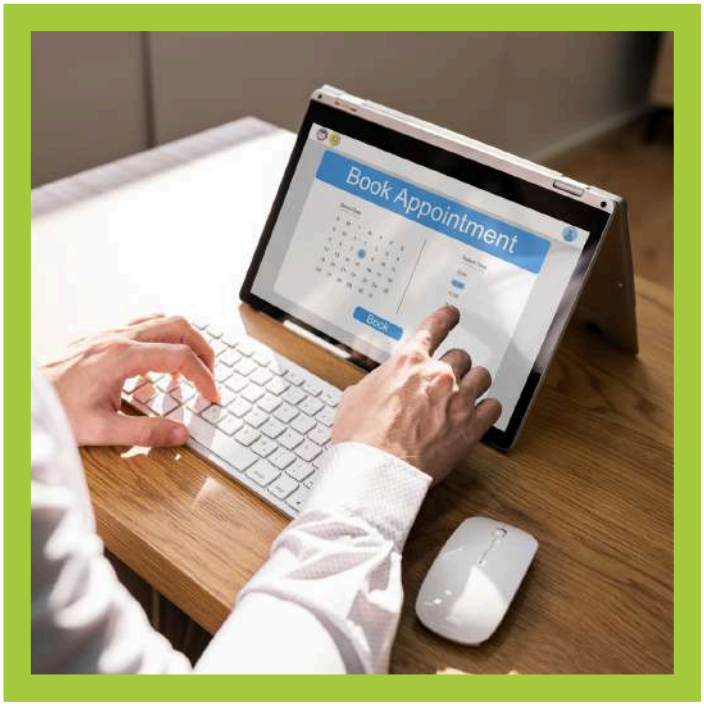

Art monie impuls®

PENSEZ À PARTAGER

ABONNEZ-VOUS À NOTRE MENSUEL RH

Art monie impuls®

RETENEZ L'ESSENTIEL